

# CONTRAT DE MISE À DISPOSITION DE LA CARTE *free*=MONEY



## INFORMATIONS PERSONNELLES

Titre: M.  Mme  Mlle

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom(s): \_\_\_\_\_

Nom de Jeune Fille (si applicable): \_\_\_\_\_

Forme d'identification (*présenté en original*): Carte Nationale d'Identité  Passeport

Autre à préciser: \_\_\_\_\_

Numéro: \_\_\_\_\_

Pays de Délivrance: \_\_\_\_\_

Date de délivrance: \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance: \_\_\_\_\_

Nationalité: \_\_\_\_\_

## CONTACT

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Profession: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Numéro de Téléphone sur lequel est activé votre compte Free Money: |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|

Numéro de téléphone alternatif: |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|

## POINT DE VENTE

Agence Free  A Domicile  Point de relais

## MODE DE PAIEMENT

Débit du compte Free Money  En espèce en agence

### AGENCE

Fait à: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Cachet de l' Agence: \_\_\_\_\_

### DÉCLARATION CLIENT

« Par la signature du présent formulaire, je certifie l'exactitude et la sincérité des informations personnelles mentionnées ci-dessus et je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation de la carte Free Money Mastercard ainsi que de la fiche tarifaire. Je déclare également n'être frappé d'aucune interdiction d'utiliser des cartes de paiements. Le présent formulaire de souscription, les Conditions d'Utilisation de la carte Free Money Mastercard constituent le Contrat de mise à disposition de la carte Free Money Mastercard dont je déclare avoir reçu un exemplaire. J'accepte également que mes données personnelles puissent être utilisées par Free Money (MCSA) et ses partenaires à l'occasion de l'utilisation de la carte Free Money Mastercard, conformément à la réglementation en vigueur. Par conséquent, Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des documents contractuels et accepte sans réserve leurs conditions. »

A :

Date :

*Signature obligatoire du Client dûment désigné, suivie de la mention manuscrite « Lu et approuvé »*

### SOCIÉTÉ DE LIVRAISON

Date de Livraison: \_\_\_\_\_

Prénom et Nom Livreur: \_\_\_\_\_

Signature Livreur: \_\_\_\_\_

Cachet de la société de Livraison: \_\_\_\_\_

Veillez lire attentivement cette page. Elle vous fournit des informations importantes relatives à votre carte Free Money Mastercard

## 1. TERMES / CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les modalités d'utilisation de la carte Free Money Mastercard, proposée par Mobile Cash S.A., dénommé MCSA ci-après, en partenariat avec Ecobank. Elles complètent les Conditions Spécifiques de MCSA régissant l'utilisation du porte-monnaie électronique, préalablement acceptées par le Client à l'ouverture de son compte Free Money.

La carte Free Money Mastercard est une carte prépayée, rechargée à partir de la monnaie électronique disponible dans le compte Free Money du client. Cela signifie qu'à l'activation de la carte, le client rend disponible le solde de son compte Free Money sur sa carte. La carte Free Money Mastercard est émise sous deux formats : physique et virtuelle. En acceptant les conditions générales d'utilisation, le client est réputé avoir accepté d'être lié par celles-ci.

En acceptant les conditions générales d'utilisation, le client confirme que les informations d'identification de son porte-monnaie électronique Free Money sont conformes et complètes. Dès réception de la carte Free Money Mastercard, le titulaire accepte les conditions d'utilisation applicables, qui, avec cette application, constituent un accord juridiquement contraignant entre MCSA et lui-même. Le titulaire demande et autorise également MCSA à débiter de son porte-monnaie électronique les frais applicables de MCSA afférents au programme de la carte Free Money Mastercard.

MCSA se réserve le droit de rejeter ou de ne pas donner de suite à toute demande de carte sans avoir à en justifier au demandeur.

## 2. OBJET

La carte physique permet principalement à son titulaire de procéder au paiement de biens et services physiquement ou en ligne et de retirer des fonds au GAB (Guichet automatique bancaire). La carte virtuelle est une carte numérique / virtuelle à 16 digits. La carte est représentée sous la forme d'une image ou reçue directement sous format SMS. Elle peut être utilisée pour le paiement en ligne sur tous les sites et applications acceptant Mastercard. Le client aura la possibilité de créer sa carte virtuelle sur le menu USSD ou sur l'univers Free Money de l'application MyFree. Toutes les transactions effectuées avec les cartes seront soumises aux lois et réglementations en vigueur au Sénégal et à la disponibilité de fonds suffisants sur le compte Free Money.

## 3. CONDITIONS D'ACQUISITION DES CARTES

Pour acquérir une carte Free Money, le client devra au préalable effectuer une identification complète de son compte Free Money en fournissant une copie de sa pièce d'identification (carte d'identité nationale ou passeport). Seuls les comptes correctement identifiés et déplaçonnés auront accès à ce service. Pour les cartes physiques, le client procédera lui-même à l'activation de la carte à travers le menu USSD ou l'univers Free Money de l'application mobile MyFree. L'émission de la carte Free Money est soumise au respect par le client des lois et réglementations applicables. Lors de l'activation de la carte physique au compte Free Money, le client devra saisir le code secret de son compte Free Money pour valider la transaction. La carte Free Money Mastercard demeure la propriété d'Ecobank.

## 4. UTILISATION DES CARTES FREE MONEY MASTERCARD

### Sécurité

Un code PIN composé de quatre (4) chiffres est communiqué au titulaire de la carte physique à l'achat. Ce code est indispensable soit pour retirer des espèces aux guichets automatiques ou régler des transactions aux TPEs.

Le titulaire de la carte physique doit conserver le code PIN secret. Il ne doit pas l'écrire et doit veiller à ce que personne ne le voie quand il le saisit sur un guichet automatique ou sur un TPE. S'il n'observe pas les règles de sécurité de la carte Free Money, du code, il sera responsable des pertes occasionnées (y compris la perte totale ou partielle de ses fonds) résultant de l'utilisation non autorisée de sa carte. Le nombre de tentatives successives de saisie du code est limité à trois (3), la carte Free Money pourra être confisquée ou invalidée après la troisième tentative.

### Retraits d'espèces et paiements

La carte physique Free Money Mastercard peut être utilisée pour retirer des fonds, pour régler des achats dans des magasins via des TPE ou via internet. Les retraits d'espèces et les achats se font dans une devise acceptée par le réseau d'acceptation des terminaux sollicités.

Le montant équivalent en Francs CFA ainsi que les frais de traitement éventuels, les frais de conversion de devise et tous autres frais relatifs, sont débités de la carte. La carte physique ou virtuelle permet d'effectuer des transactions sur internet. La transaction sur Internet nécessite la saisie par le titulaire du numéro Card Verification Value (CVV) à trois chiffres imprimé au dos de la carte.

Tout retrait d'argent et tout achat effectué au moyen d'une carte Free Money Mastercard sera immédiatement débité du solde du client. Dans l'éventualité de fonds insuffisants, la transaction sera rejetée. Les paiements effectués avec les cartes sont irrévocables.

Aucun intérêt, indemnisation ou indemnité/bonus ne sera versé par Free Money ou un quelconque autre entité sur les fonds de la carte. Les fonds de la carte Free Money Mastercard ne constituent en aucun cas un dépôt du titulaire de carte auprès du partenaire bancaire Ecobank et ne donnent pas droit à un crédit.

### Limites

Mobile Cash SA se réserve le droit de limiter ou de réduire le montant des fonds qui peuvent être utilisés pour les transactions effectuées au moyen de la carte Free Money Mastercard quotidiennement ou sur une période spécifiée. Les banques et établissements commerciaux peuvent également limiter ou restreindre le nombre de transactions effectuées au moyen de la carte Free Money Mastercard et ces limites peuvent varier sur les terminaux et sites internet.

### Rechargement de la carte Free Money Mastercard

Le titulaire de carte peut recharger des fonds sur la carte en effectuant un dépôt sur son porte-monnaie électronique Free Money.

MCSA se réserve le droit de :

1. Limiter le nombre de transactions effectuées par jour, semaine ou mois par une carte
2. Limiter la valeur transactionnelle autorisée pour chaque type de transaction avec la carte
3. Bloquer une carte effectuant des transactions suspectes

Les fonds de la carte seront dans la même devise que celle du compte Free Money du détenteur (Francs CFA).

## 5. VOL, PERTE OU USURPATION DE LA CARTE FREE MONEY MASTERCARD, DU CODE ET/OU DU MOT DE PASSE

En cas de vol, perte ou usurpation de sa carte (physique ou virtuelle) ou du code, le titulaire a la possibilité de bloquer immédiatement sa carte sur le menu Free Money en passant par le canal USSD ou via l'application Mobile MyFree.

Le titulaire de la carte devra immédiatement informer MCSA à travers un des points de contact du service client (call center, email, réseaux sociaux etc.) ou en se présentant dans une agence Free, en cas de vol, perte ou usurpation de sa carte Free Money Mastercard ou du code.

Toute transaction effectuée au moyen de la carte Free Money Mastercard est de la seule responsabilité du titulaire de la carte à moins que MCSA n'ait reçu la requête de bloquer la carte. Si le titulaire retrouve la carte, il aura la possibilité de la débloquent en passant par le canal USSD ou via l'application Mobile MyFree. Le titulaire est responsable de toute perte d'argent au cours des transactions effectuées au moyen de la carte.

MCSA ne procède pas au remplacement d'une carte physique perdue, volée ou défectueuse, le titulaire devra acquérir une nouvelle carte et l'activer en passant par son porte-monnaie électronique. Dans le cas d'une carte virtuelle, le titulaire aura la possibilité de visualiser sa carte à travers le menu USSD ou l'application mobile MyFree.

## 6. PÉRIODE DE VALIDITÉ, ANNULATION OU RETOUR DE LA CARTE FREE MONEY MASTERCARD

La période de validité de la carte Free Money Mastercard est spécifiée sur la carte physique. Une fois acquise, le titulaire peut activer sa carte immédiatement en passant par le menu USSD de Free Money ou l'application mobile MyFree. La période de validité de la carte virtuelle sera spécifiée sur le SMS de création de la carte virtuelle. L'activation de la carte virtuelle sera immédiate dès sa création.

MCSA se réserve le droit d'annuler une carte ou de suspendre son utilisation, sans notification préalable, en cas d'utilisation abusive ou frauduleuse. Lorsque le titulaire de la carte est informé d'une telle décision par MCSA, il doit immédiatement déposer sa carte (dans le cas d'une physique) à

l'agence Free la plus proche sous peine de sanctions.

Le titulaire peut bloquer, débloquer sa carte, afficher un mini relevé de ses transactions via le menu USSD de Free Money ou l'application mobile MyFree.

## 7. CONDITIONS FINANCIÈRES

Les cartes Free Money Mastercard sont soumises à des frais spécifiés au moment de la demande. Le titulaire de la carte accepte que tous les frais et commissions liés à l'émission ou à l'utilisation de la carte soient débités du solde de celle-ci. Il accepte en outre que MCSA puisse modifier de temps à autre le montant de ces frais et commissions.

**Lien grille tarifaire en vigueur:**

## 8. RESPONSABILITÉ

### Responsabilité du titulaire de la carte

Le titulaire de la carte est pleinement responsable de l'utilisation ainsi que des conséquences de leur divulgation à une tierce personne. Dans le cas de la carte physique, il est aussi responsable de la conservation en lieu sûr. De plus, en cas de vol, de perte ou d'usurpation de sa carte, de son code PIN, le titulaire de la carte est responsable des transactions effectuées sachant qu'il a la possibilité de bloquer lui-même sa carte à tout moment.

### Responsabilité de MCSA

MCSA fera tout son possible pour traiter les transactions effectuées par le titulaire de la carte dans des conditions appropriées afin de garantir un niveau de service normal. Toutefois, MCSA ne peut être tenu responsable de toute perte directe ou indirecte, subie par le titulaire de la carte à la suite d'une mauvaise manipulation, d'une transmission erronée ou d'une utilisation non autorisée. MCSA ne peut être tenu responsable des conséquences de l'utilisation de la carte, du code PIN par une tierce personne, en particulier en cas d'utilisation frauduleuse ou non autorisée.

## 9. DIVULGATION D'INFORMATIONS

MCSA traitera toutes les informations relatives au titulaire de la carte comme confidentielles. Cependant le titulaire consent à la divulgation de ces informations aux employés de MCSA, de Saga Africa Holdings Ltd S.A et au partenaire bancaire Ecobank. Ces informations pourront également être communiquées à la demande d'un tribunal, d'un organisme de réglementation ou dans le cadre d'une procédure judiciaire.

## 10. MODIFICATION

Ces conditions générales sont susceptibles d'évoluer et le titulaire de la carte en sera informé en temps utile. En cas de refus par le titulaire de la carte, il peut désactiver sa carte en la bloquant comme décrit à l'article 6.

## 11. CLAUSE DE NON RESPONSABILITÉ

MCSA décline toute responsabilité quant aux fonds disponibles sur la carte Free Money Mastercard, s'ils s'avèrent par la suite provenir d'activités illégales.

## 12. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPÉTENTES

Les présentes conditions générales sont régies par les lois en vigueur au Sénégal. Tout litige lié à ce contrat sera soumis aux juridictions compétentes du Sénégal.

